



**PROS DE  
L'ÉDUCATION  
EN NÉGO**

**NOUS**  
D'UNE SEULE VOIX

Michel Mayrand,  
Président  
presidence@sppmem.ca



## Le SPPMEM CSQ accepte l'entente de principe

L'assemblée générale extraordinaire portant sur le vote de l'entente de principe s'est tenue lundi soir, le 22 janvier 2024. Les dix-huit autres syndicats de la FPPE en font de même, dans leur région respective.

Comme l'inscription à l'assemblée allait bon train, nous avons choisi de tenir l'assemblée dans deux salles virtuelles distinctes : CSSDM d'une part, avec plus de 600 participants-es, et CSSPÎ-EMSB d'autre part, à plus de 300 membres présents-es.

En ma qualité de président du SPPMEM et de négociateur pour la convention collective francophone, j'ai effectué la présentation de l'entente pour le CSSDM; le président de la FPPE, Jacques Landry, en a fait de même pour le CSSPÎ et la EMSB. Un service de traduction simultanée français-anglais venait appuyer les membres anglophones de la EMSB, ainsi qu'une traduction LSQ au CSSDM.

Avec le nombre de membres présents-es, nous avons établi un nouveau record de participation à une assemblée du SPPMEM. Si une telle participation devait se tenir dans un quelconque avenir, il faudrait envisager d'autres moyens, comme Zoom Webinaire, ou une autre plateforme qui se sera développée alors.

Au nom des membres du Bureau exécutif, je tiens à remercier chaleureusement les personnes suivantes pour la bonne tenue de l'événement :

- En soutien aux inscriptions des membres à l'assemblée, Annie Dumay et Maude Vézina (CSSDM), Julie Cantin, Nadine Martel-Octeau et Patrick Beaupré (CSSPÎ) ainsi que Caroline Dupuis (EMSB).
- Nos deux présidences d'assemblées, Valérie Dubé et Stéphane Moreau (FPPE).
- À la présentation dans la salle CSSPÎ - EMSB : le président de la FPPE, Jacques Landry; en soutien, Dominic Di Stefano, négociateur pour la convention collective anglophone.
- Nos scrutatrices : Julie Villeneuve (CSSDM), Caroline Dupuis (EMSB) et Julie Cantin (CSSPÎ).
- Dernières et non les moindres, nos employées qui nous ont fortement soutenus à la technique et sans qui rien n'aurait été possible : Khadidja Djenan et Véronique Simard (SPPMEM), ainsi que Marie Fahmi (FPPE).

Enfin, un immense merci à vous, membres du SPPMEM. Votre participation en grand nombre nous a galvanisés. Vous avez répondu de merveilleuse façon et nous sommes fiers d'avoir vécu ce moment de démocratie syndicale avec vous toutes et tous.

Suivez nos communications, pour bien comprendre l'actualisation des nouveautés que nous avons négociées concernant nos conditions de travail.

**Tableaux en annexes. Page 2 à 5**

Syndicalement vôtres,

*Que le syndicat accepte de renouveler la convention collective sur la base de l'entente de principe telle que présentée.*

*That SPPMEM agrees to renew the collective agreement based on the agreement in principle as presented.*

**CSSDM : Réponses obtenues : 617**  
364 sur 617 (59% Oui)  
253 sur 617 (41% Non)

**CSSPÎ: Réponses obtenues : 254**  
185 sur 254 (73% Oui)  
69 sur 254 (28% Non)

**EMSB: Réponses obtenues : 122**  
88 sur 122 (72% Oui)  
34 sur 122 (28% Non)

Salaire	2023-28
1 <sup>er</sup> avril 2023	6 %
1 <sup>er</sup> avril 2024	2,8 %
1 <sup>er</sup> avril 2025	2,6 % Jusqu'à 1,0 % maximum de plus en protection du pouvoir d'achat au 31 mars 2026 si l'inflation est supérieure à 2,6%
1 <sup>er</sup> avril 2026	2,5 % Jusqu'à 1,0 % maximum de plus en protection du pouvoir d'achat au 31 mars 2027 si l'inflation est supérieure à 2,5%
1 <sup>er</sup> avril 2027	3,5 % Jusqu'à 1,0 % maximum de plus en protection du pouvoir d'achat au 31 mars 2028 si l'inflation est supérieure à 3,5%
<b>Total</b>	<b>17,4 %</b>

## Table centrale

Retraite progressive → 7 ans

Âge maximal de participation au RREGOP de 69 à 71 ans

Droits parentaux → Ajout de jours de congés

Contribution patronale aux assurances	2020-23	À partir de la signature
Participante seule	48,00 \$	298,00 \$
Personnes à charge	120,00 \$	660,00 \$

### Psychologues

- Rehaussement salarial 10%
- Prime de 6,5% si 70h par période de paie

Durée du congé annuel	À partir du 1er juillet 2024
21 jours	15 ans
22 jours	16 ans
23 jours	17 ans
24 jours	18 ans
25 jours	19 ans et plus

Salary	2023-28
April 1, 2023	6%
April 1, 2024	2.8%
April 1, 2025	2.6% Up to 1.0% more in purchasing power protection
April 1, 2026	2.5% Up to 1.0% more in purchasing power protection
April 1, 2027	3.5% Up to 1.0% more in purchasing power protection
<b>Total</b>	<b>17.4%</b>

# Central Table

**Phased retirement 7 years**  
**Maximum age for participation in RREGOP from age 69 to 71**

**Adding days off for parental rights**

Employer's insurance contribution	2020-23	Starting from the signing of agreement
Single participant	\$48.00	\$298.00
With dependants	\$120.00	\$660.00

**Psychologists**

- 10% salary increase
- premium of 6.5%, 70 hours per 2 weeks

Length of annual leave	Starting from July 1st, 2024
21 days	15 years
22 days	16 years
23 days	17 years
24 days	18 years
25 days	19 years and over

### Gains

- 2,5% Maitrise
- Prime 2,5% psychoéducateurs·rices
- ½ remboursement cotisation à l'ordre
- 2% supervision stagiaires
- 1,5% mentorat
- Télétravail
- Aménagement du temps travail
- Reconnaissance maitrise 75 crédits +
- Vacances - 1 semaine ailleurs dans l'année
- Classification CP à l'embauche
- 2 nouveaux corps d'emplois - Plan de class
- Paiement temps supplémentaire facilité
- Surnuméraires +++
- + 100 \$ perfectionnement

### Gains - éléments périphériques

- Mise à jour LSST
- Violence conjugale
- Utilisation courriel employeur
- Annexe A

### Concessions à la partie patronale

- Réaffectation temporaire
- Accusation criminelle de nature sexuelle
- Surcroît 6 mois → 24 mois
- Maintien haut niveau de compétence

## Table sectorielle

Gains
• Master's
• 2.5% bonus for psychoeducators
• ½ reimbursement of membership fees
• 2% trainee supervision
• 1.5% mentoring
• Remote work
• Flexible working hours
• Recognition of master's degree 75+ credits
• Vacation - 1 week elsewhere in the year
• PC classification on hiring
• 2 new job categories - Class plan
• Easy overtime payment
• Supernumeraries +++
• + \$100 professional development

Gains - peripheral elements
• AROHS update
• Domestic violence
• Use of employer's e-mail
• List of topics to be discussed in the LRC
• Financing of professional development for ALL statuses

Concessions to employer
• Temporary reassignment
• Criminal charges of a sexual nature
• Overtime 6 months → 24 months
• Maintaining a high level of competence

## Sectoral Table